

Il sera procédé le VENDREDI VINGT SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE (26/04/2024) A PARTIR DE DIX HEURES (10H00) devant le Juge de l'Exécution près du Tribunal Judiciaire de Saint-Pierre (Réunion) à la vente aux enchères publiques, par une Société d'Avocat inscrite au Barreau de Saint-Pierre (Réunion), de l'immeuble ci-après désigné, en vertu d'un Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Saint-Pierre le 16 Juin 2023 (R.G. N° 21/02252), devenu définitif suivant

Certificat de non appel en date du 25/08/2023, n° 23/2002.

1°) Noms et domiciles du poursuivant et de son avocat :

1°- Madame Marie Eliette ABLAN- COURT, née le 28 juillet 1978 à Saint-Pierre (Réunion), de nationalité Française, A.M.P (Aide Médico Psychologique), domiciliée 48 chemin Boudou, Villa 5 - 31200 TOULOUSE (France).

2°- Monsieur Jean Lidgy Stéphane ABLANCOURT, né le 22 août 1981 à Saint-Pierre (Réunion), de nationalité Française, sans profession, domicilié 13 chemin Bœuf - 97410 Saint-Pierre (Réunion).

Election de domicile et constitution d'Avocat :

SELARL CHANE-TENG Bernard, Société d'Avocat inscrite au Barreau de Saint-Pierre (Réunion), représentée par son Gérant Monsieur le Bâtonnier Bernard CHANE-TENG, demeurant au 31 Rue Auguste Babet.

2°) Désignation de l'immeuble :

● SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE (Réunion), 66 chemin Trois Mares :

Une parcelle de terrain bâtie sise au 66 chemin Trois Mares, 97432 La Ravine des Cabris, d'une surface cadastrale de 1990 m², et figurant au cadastre de la manière suivante :

Section : ID; Numéro : 400;

Lieudit: Chemin Trois Mares;

Contenance : 00ha 19a 90ca

Ensembles les constructions y édifiées sans exception ni réserve.

Tel que ledit bien existe, s'étend et se poursuit et comporte actuellement avec toutes ses aisances et dépendances, immeubles par destination sans aucune exception ni réserve.

3°) Mis e à prix : TROIS CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (341.000,00 €).

4°) Visite du bien :

Le Mercredi 10 Avril 2024 de 14h00 à 16h00 et le Mercredi 17 Avril 2024 de 14h00 à 16h00.

Les visites seront effectuées par la SCP PUEYO & MOUTON, Commissaires de justice associés à Saint-Pierre - 05 rue de la Charité.

La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions indiquées en un cahier des charges et conditions de vente dressé par la SELARL CHANE-TENG Bernard, Société d'avocats inscrite au Barreau de Saint-Pierre (Réunion), et déposé le 16/02/2024 au greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-PIERRE DE LA REUNION sous le n° 24/00012, où chacun peut en prendre connaissance mais également au cabinet de l'avocat du poursuivant (SELARL CHANE-TENG Bernard, 31 Rue Auguste Babet - 97410 SAINT PIERRE, Tél. : 02.62.39.33.93 ou 02.62.39.33.96).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de SAINT-PIERRE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de la SELARL CHANE TENG Bernard, sise à SAINT- PIERRE, et au greffe civil du Tribunal Judiciaire de Saint-Pierre.

A Saint-Pierre, le 27 février 2024 Monsieur le Bâtonnier Bernard CHANE-TENG de la SELARL CHANE-TENG Bernard